

Projet SUCCESS– Coopération durable entre les prestataires de formation professionnelle (EFP) et les entreprises pour améliorer l'employabilité des diplômés : modèle de cadre de coopération

Rapport d'ateliers

Sommaire

Introduction	2
I. Organisation des ateliers	2
II. Déroulement des ateliers.....	2
2.1 Présentations.....	3
2.2 Visite des laboratoires	3
2.3 Travaux de groupes et restitution en plénières.....	3
III. Axes de coopération prioritaires pour les entreprises	5
IV. Difficultés et suggestions	6
4.1 Difficultés rencontrées	6
4.2 Suggestions	6
Conclusion	6

Introduction

Les 09 et 16 janvier 2026, l'Association Frères des Ecoles Chrétiennes (AFEC) et l'Institut Supérieur Privé La Salle (InSuP – La Salle) ont conjointement organisé des ateliers avec des entreprises du Burkina Faso, à Ouagadougou. L'objectif de ces ateliers était de présenter aux entreprises un modèle de cadre de coopération Etablissements de Formation professionnelle (EFP) – entreprises, en vue d'une meilleure insertion professionnelle des jeunes dans les pays bénéficiaires du projet SUCCESS – Coopération durable entre les prestataires de formation professionnelle (EFP) et les entreprises pour améliorer l'employabilité des diplômés.

Dix (10) entreprises de Ouagadougou et de Bobo-Dioulasso ont pris part à ces deux ateliers. Ces entreprises interviennent dans les domaines de l'agro-industrie, du Génie Civil et de l'informatique.

L'organisation de ces ateliers s'inscrit dans le cadre de la troisième phase du projet SUCCESS, consacrée à la création du cadre de coopération EFP - entreprise dans les pays africains participant au projet.

Le présent rapport fait le point sur l'organisation et le contenu des ateliers.

I. Organisation des ateliers

Le processus a commencé avec l'identification d'entreprises dont les secteurs d'activités sont pertinents pour les filières de formation de l'InSuP – La Salle. Cette identification s'est faite sur la base des résultats de l'étude préalablement menée au Burkina Faso, sur les relations existantes entre les écoles de formation et les entreprises, puis par recommandation.

Après la phase d'identification, s'en est suivie la phase de prise de contact. Ainsi, des contacts physiques ont été établis avec certaines entreprises pour expliquer notre démarche et l'objectif visé par le projet SUCCESS. D'autres entreprises ont été contactées par téléphone.

Le contact établi, les documents suivants ont été envoyés aux entreprises, en vue des ateliers : lettre d'information, lettre d'invitation, Termes de Référence (TDR) de l'atelier. Sur la base de ces correspondances, les entreprises intéressées par le projet ont confirmé leur participation soit à l'atelier du 09 janvier, soit à celui du 16 janvier 2026. Sur un total de onze (11) confirmations reçues, dix (10) entreprises ont finalement participé aux ateliers.

Les ateliers ont réuni les représentants des entreprises, l'administration et le corps professoral de l'InSuP – La Salle, ainsi que l'équipe du Bureau de Développement et de Solidarité de l'AFEC qui accompagne l'InSuP – La Salle dans la mise en œuvre du projet.

II. Déroulement des ateliers

Les sessions ont commencé par l'accueil et l'installation des participants. Au fur et à mesure qu'ils arrivaient, ils étaient accueillis et installés dans la salle.

Une prière d'ouverture a ensuite été faite, pour confier au Seigneur la rencontre, le processus de collaboration entamé entre l'InSuP – La Salle et les entreprises, ainsi que les activités de chaque partenaire.

Avant la lecture et l'amendement de l'agenda proposé, le directeur de l'InSuP – La Salle adressé un mot de bienvenue et de remerciement aux participants, pour avoir répondu à l'invitation et pour l'intérêt porté à cette initiative.

Par la suite, l'agenda a été passé en revue et les participants l'ont adopté à l'unanimité. Aussi, un tour de table a été fait pour présenter chaque participant avant d'entamer les différents exposés.

2.1 Présentations

La première étape a consisté à faire une présentation de l'InSuP – La Salle aux participants. L'objectif était de permettre aux représentants des entreprises présents, de mieux connaître l'école de formation avec laquelle leurs entreprises développeront une coopération.

Les informations sur le projet SUCCESS– Coopération durable entre les prestataires de formation professionnelle (EFP) et les entreprises pour améliorer l'employabilité des diplômés ont été présentées aux participants. Il s'est agi de préciser que le projet est financé par l'Union Européenne et coordonné par l'ONG De La Salle Solidarietà Internazionale, au profit des jeunes formés dans les écoles et centres de formation professionnelle des Frères des Ecoles Chrétiennes au Burkina Faso, au Cameroun, au Kenya, à Madagascar et au Rwanda.

Quant à la présentation du modèle de cadre de coopération, elle a été structurée autour de ses objectifs (généraux et spécifiques), des axes et domaines de coopération identifiés, des dispositions relatives à la mise en œuvre des axes et domaines de coopération (description des rôles et responsabilités des parties prenantes, gouvernance et gestion, suivi-évaluation, principes de coopération).

Les échanges avec les entreprises à la fin des présentations ont porté sur l'idée du projet que les participants ont trouvé très pertinente et digne d'intérêt. Les participants ont précisé que le projet contribuerait à lever une difficulté à laquelle les entreprises font face : trouver des stagiaires et employés ayant les compétences et aptitudes requises pour leurs activités. Ils ont ajouté qu'ils reçoivent beaucoup de demandes de stages et d'emplois en entreprise, cependant il est difficile de trouver les compétences requises.

2.2 Visite des laboratoires

Dans l'optique de permettre aux entreprises de connaître les ressources matérielles dont dispose l'InSuP – La Salle une visite de laboratoires a été programmée au cours des ateliers. Les participants ont ainsi visité les laboratoires de Sciences de la Vie et de la Terre (SVT), de Génie Civil, de physique (Electricité, mécanique et optique) et de chimie. La visite a permis aux participants de voir les potentialités de l'InSuP – La Salle, en vue de l'axe de coopération relatif au partage des ressources.

2.3 Travaux de groupes et restitution en plénières

Les travaux en groupe ont porté sur les opinions, apports et suggestions des participants sur les différents axes et domaines de coopération. A la restitution en plénière, les participants ont donné les éléments de réponse suivants :

A. Opinions des participants sur le modèle de cadre de coopération, avantages et inconvénients. Ils ont jugé le modèle de cadre de coopération pertinent et applicable. Il offre des perspectives aux étudiants d'intégrer les entreprises et de bénéficier de l'accompagnement de personnels bien formés ; et aux entreprises, de contribuer à la formation des jeunes en leur donnant les compétences recherchées, et en bénéficiant de ces compétences.

B. Développement Conjoint des Programmes

Des entreprises ont souligné leur disponibilité à dispenser des cours selon leurs domaines de compétence. Les participants ont relevé à ce niveau, la nécessité de faire intervenir les experts des entreprises sur des cours pratiques comme les travaux pratiques.

Par ailleurs, ils ont relevé une inquiétude : l'InSuP – La Salle peut-il définir des curricula différents des programmes de formation définis au niveau national ? Les participants ont été rassuré que l'objectif du projet n'était pas de changer les curricula du Burkina Faso, mais plutôt d'apporter des innovations dans les programmes existants, pour renforcer le volet pratique dans la formation des jeunes.

C. Stages & Apprentissages

Toutes les entreprises ont souligné leur besoin de travailler avec des stagiaires, et leur expérience dans l'accueil et l'encadrement des stagiaires, aussi bien pour les travaux de recherche, que pour leur perfectionnement. Leurs conditions d'accueil sont similaires : demande de stage adressée par l'étudiant à l'entreprise ou recommandation de l'étudiant à l'entreprise. Dans le cas des stages de recherches, les entreprises sont ouvertes aux deux options : l'étudiant vient à l'entreprise avec son thème de recherche ou l'entreprise lui propose un thème de recherche selon ses centres d'intérêt. Mais la majorité des entreprises préfèrent que l'étudiant définisse son thème de recherche, pour éviter de lui imposer un sujet qui ne l'intéresse pas. En fonction de leurs capacités, les entreprises peuvent apporter un soutien financier ou matériel aux étudiants stagiaires.

En ce qui concerne le modèle de formation en alternance école–travail, les entreprises ont précisé ne pas avoir d'expérience. Par ailleurs, elles ont proposé que le modèle de l'alternance soit bien analysé et adapté aux réalités des entreprises. A cet effet, elles ont fait des propositions :

- Organiser de sorte que l'étudiant puisse faire 1, 2, 3 mois en entreprise sans interruption avant de retourner à l'école ;
- Organiser des cours du soir, pour que l'étudiant puisse travailler en journée.

Les entreprises estiment que l'option d'alterner entre les matins et les après-midis ne leur sera pas bénéfique.

Les attentes vis-à-vis des stagiaires sont : avoir les capacités pour exécuter correctement les tâches confiées, contribuer à la recherche et à la production notamment dans le domaine agricole.

D. Partage des Ressources

Les participants aux ateliers ont confirmé que les étudiants peuvent utiliser leurs équipements et laboratoires. Les stagiaires qu'ils accueillent travaillent avec les équipements disponibles à leur niveau.

Pour les entreprises, les installations de l'InSuP – La Salle pourraient leur être utiles pour des travaux des recherches (tests, analyses), et pour l'organisation des activités d'entreprises (utilisation des salles de l'InSuP – La Salle).

E. Bureau des carrières

Les entreprises ont dit ne pas avoir d'expérience de travail avec un bureau des carrières, mais elles pensent qu'il pourrait être utile pour partager des informations sur les demandes et les offres de stages et d'emplois. Certaines d'entre elles sont intéressées par les activités du bureau des carrières (salons de l'emploi, présentations entreprises).

F. Durabilité & Engagement

L'idée d'un partenariat à long terme avec l'InSuP – La Salle est motivée par le fait que la collaboration contribuera à :

- améliorer la disponibilité de compétences recherchées par les entreprises ;
- accompagner la formation des paysans, avec l'apport des étudiants bien formés ;
- accroître la visibilité des entreprises partenaires.

III. Axes de coopération prioritaires pour les entreprises

En session plénière, les participants ont identifié les axes de coopération qui intéresseraient leurs entreprises. Les réponses se présentent ainsi :

Axes de coopération	Entreprises intéressées
Développement conjoint des curricula	8
Initiatives éducatives conjointes	2
Partage des ressources	10
Création et gestion des bureaux de carrière	10
Stages	10
Patronage	0
Formation duale	3

Ce tableau présente une prédominance pour les points **Partage des ressources, Création et gestion des bureaux de carrière et stages**. En effet, toutes les entreprises sont intéressées par ces axes de coopération, soit 10/10. Aussi, 8 entreprises sur 10 portent un intérêt au développement conjoint des curricula.

Seulement 3 entreprises s'intéressent à la formation duale, et 2 aux initiatives éducatives conjointes. Malheureusement, aucune des entreprises n'a marqué un intérêt pour le patronage des étudiants.

C'est donc dire que la coopération avec ces entreprises sera prioritairement axée sur les stages d'étudiants, le partage de ressources, les activités du bureau des carrières et le développement conjoint de curricula.

IV. Difficultés et suggestions

4.1 Difficultés rencontrées

La difficulté majeure rencontrée dans le cadre de ces ateliers, était liée aux contraintes de calendrier de certaines entreprises. En effet, pour l'atelier du 09 janvier 2026, cinq (05) entreprises avaient confirmé leur participation. Malheureusement, quelques heures avant l'atelier, une des entreprises nous a informés qu'elle était convoquée par son ministère de tutelle pour des travaux. Elle n'a donc pu prendre part à l'atelier de ce jour, et a remis sa participation au 16 janvier.

Aussi, une des entreprises n'avait pas pu effectuer le déplacement de Bobo-Dioulasso à Ouagadougou, pour des contraintes de dernières minutes. Nous avons donc été obligés de tenir la session avec les trois (03) entreprises présentes le 09 janvier.

4.2 Suggestions

Les suggestions formulées par les entreprises à l'endroit de l'InSuP – La Salle se résument à :

- Rechercher d'autres entreprises pour développer des relations de collaboration ;
- Développer l'option des cours du soir pour permettre aux étudiants de travailler en journée ;
- Créer des dossiers étudiants en ligne : travaux réalisés, témoignage d'étudiants sur les entreprises, etc. pour faciliter la recherche d'employés pour les entreprises ;
- Mettre en place un comité de pilotage qui coordonne l'ensemble des activités, et organiser une rencontre annuelle des entreprises partenaires, pour éviter de multiplier les rencontres d'entreprises, car cela pourrait être difficile.
- Pour les entreprises dont les activités sont ponctuelles (marchés ou saison hivernale), faire un programme conjoint entreprise-école, pour faciliter les stages.

Conclusion

Les ateliers ont été de réels cadres d'échanges entre les entreprises et l'InSuP – La Salle, pour décliner les axes et domaines de coopération souhaités dans le cadre du projet SUCCESS. Les entreprises ont reconnu la pertinence du projet qui répond à un besoin essentiel : la formation pratique des jeunes. D'où leur intérêt manifeste d'accueillir les étudiants de l'InSuP – La Salle, pour contribuer à l'acquisition de compétences pratiques par les étudiants. La participation des entreprises à ces ateliers a marqué la première étape de collaboration. Nous espérons que le processus évoluera jusqu'à la signature de convention de partenariat avec le maximum d'entreprises.